

[Texte]

available to other women's groups and generating constructive discussion. Fulfilling the council's mandate would not be possible without an organization that has a broad range of representation. Our members are essential in providing good advice to the federal government and in reflecting accurately the real issues of concern to women in Canada.

In this regard, therefore, I am very pleased to note that the members of council represent not only all regions of Canada but also many of the different cultures and walks of life that make up our pluralistic society. Council members are homemakers, professionals, business people, educators, and members of aboriginal, racial minority and immigrant groups. Members play an important role in the council's work and in their communities. They hold regular meetings with women's groups, community leaders, and individual women in their respective regions across Canada. This dialogue enables the council to focus on emerging issues and to identify critical concerns which, as our track record shows, result in landmark studies.

This past year, current social issues such as Charter equality rights, women's reproductive health, the Canada Health Act, and the problem of infertility have been analysed by the council. Our research and recommendations have helped set the agenda for the public and government on these issues. I would like to say to committee members that when the council provides advice to the federal government, develops work plans or undertakes research projects, these activities have been scrutinized and assessed in relation to many different perspectives.

Over the past three years, council research has been guided by a comprehensive strategic plan, which was done between 1987 and 1990, that focused on current and emerging issues of concern to women in the economic, social and legal spheres. I have copies of that plan with me today. It is called "Fine Balances: Equal Status for Women in the 1990s". This plan has guided our work effectively for the past two years, and we have implemented the projects of the third year. We are now in the process of finalizing our next strategic plan that will take us into the 1990s. I will discuss this new plan later in my presentation.

First, though, I would like to highlight a number of important issues that the council has been tracking, and review some key research projects and briefs that we have produced in the past year. I have copies of each of the publications here with me today, as well as a copy of our publications brochure.

[Traduction]

organisations les résultats de ses propres travaux, ce qui permet d'ouvrir un débat constructif. Mais par ailleurs, le conseil ne pourrait pleinement jouer son rôle s'il n'était l'organisme largement représentatif qu'il est. Nos membres, en effet, jouent un rôle essentiel de conseil auprès du gouvernement fédéral, et pour ce faire doivent traduire de façon fidèle les aspirations réelles des femmes canadiennes.

A cet égard, je suis heureuse de constater que toutes les régions du Canada, mais également toutes les cultures et modes de vie présents au sein de notre société pluraliste sont représentés au conseil. Il y a parmi les membres du conseil des femmes au foyer, des représentantes du monde des affaires et des professions libérales, des représentantes du monde de l'éducation, des minorités autochtones et raciales, et de la population immigrante. Nos membres participent pleinement aux travaux du conseil mais sont également très actives au sein de leur collectivité. Dans leur région respective, dans tout le Canada, elles entretiennent des contacts permanents avec les groupes de femmes, les personnalités locales, et rencontrent des femmes à titre individuel. C'est ce dialogue qui permet au conseil de rester vigilant, et, si la nécessité s'en fait sentir, d'entreprendre une de ces études dont notre catalogue montre qu'elles deviennent ensuite des travaux de référence.

Ainsi, les travaux du conseil l'ont amené à se pencher sur certaines grandes questions sociales telles que les droits à l'égalité garantis dans la Charte, la santé des femmes et la reproduction, la Loi canadienne sur la santé, et le problème de la stérilité. Nos travaux et des recommandations qu'ils contenaient, ont aidé à orienter le débat, au sein du public et du gouvernement, sur ces questions. Mais avant de donner son avis au gouvernement fédéral, avant de planifier son action ou d'entreprendre des projets de recherche, le conseil se livre à chaque fois à une réflexion approfondie sur les divers aspects du dossier. Je tenais à bien le faire remarquer aux membres du comité.

Au cours des trois dernières années le conseil a organisé ses travaux de recherche selon un plan stratégique global couvrant les années 1987 à 1990 grâce auquel nous avons pu nous pencher plus particulièrement sur les grandes questions qui se posent aux femmes dans les domaines économiques, sociaux et juridiques. J'ai d'ailleurs des exemplaires de ce plan stratégique intitulé: «Un équilibre délicat: l'égalité des femmes au Canada dans les années 1990». Nous nous sommes orientées sur ce plan pour les travaux des deux dernières années et les projets de la troisième. Le plan stratégique suivant, celui des années 1990, sera bientôt prêt, je vous en parlerai plus tard.

Mais j'aimerais tout d'abord m'attarder quelque peu sur un certain nombre de questions importantes qui ont fait l'objet de travaux du conseil, et vous parler de quelques projets de recherche essentiels et mémoires qui ont été publiés l'an dernier. J'ai, en même temps que le catalogue de nos publications, des exemplaires de chacune d'entre elles.